



RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2023

LE RELAIS

40 rue Louis Aulagne

69600 OULLINS

Tel : 04 72 39 03 88

Directeur de Territoire SUD EST 2023 : Gilles GUIGNARD (2023)

Directeur de Secteur 2024 : Jean Dominique BITTEL (2024)

Directrice 2023 : Evelyne Marquant (2023)

Directrice 2024 : Nathalie BRUYERE (2024)

Chef de service : Yann GUYOT

Association ACOLEA

14 rue de Montbrillant

69003 Lyon

Directrice Générale : Anna SAURI-LOPEZ

1. Activité et personnel

1.1. Activité

Nous constatons une légère augmentation du nombre de journées réalisées sur l'année 2023 (3863) en comparaison à l'année 2022 (3807), mais toujours un déficit de 608 journées pour un taux d'occupation moyen de 86%. En ce qui concerne la place d'accueil d'urgence, elle n'a été occupée qu'à raison de 122 journées sur l'année 2023.

Ceci s'explique principalement par :

- une baisse du nombre de dossiers d'admission reçus sur le premier semestre 2023 ;
- des profils de jeunes dont les problématiques multiples et complexes (décrochage scolaire, errance, troubles psychiques et/ou troubles du comportement associés) limitent, voire ne permettent pas, une adhésion au projet d'établissement du Foyer et dont l'inscription dans la durée au sein d'un collectif n'est pas évidente ;
- une équipe impactée par des démissions importantes (3) au cours de l'été 2023 rendant ainsi peu évidente la cohésion, la cohérence entre membres de l'équipe éducative, et l'émergence de projets éducatifs ; le turn-over conséquent des professionnels intervenant au Relais a également impacté la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement notamment en ce qui concerne le suivi des jeunes. En effet, le manque de permanence dans le lien avec les jeunes s'est fait ressentir et il a fallu redoubler de vigilance pour que les rendez-vous soient bien honorés et les informations importantes transmises. La référence éducative n'a pu être « portée » que par les professionnels titulaires ou en remplacement longs, venant augmenter leur charge de travail au quotidien. Le dernier trimestre 2023 a été synonyme de renouveau avec l'arrivée de professionnels aux profils différents qui sont venus apporter un certain équilibre dans le suivi des jeunes.

Tableau de suivi mensuel de l'activité

SUIVI DE L'ACTIVITE
2023
025 LE RELAIS

CAPACITE D'ACCUEIL Places pérennes		
Nbr de places autorisées		12
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	95%	4 161
Accordé	0%	0
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		

CAPACITE D'ACCUEIL d'Urgence		
Nbr de places autorisées		1
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	85%	310
Accordé	0%	0

Tarif autre

MOIS	Usagers présents fin de mois	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS				REALISE			ACCORDE		ECARTS			
			2022	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	
Janvier	10		381	254	254	380	380	-126	-126	67%	62 587	160,56	40 782	40 782	61 013	61 013	-20 231	-20 231	67%	
Février	11		336	259	513	342	722	-83	-209	71%	55 195	160,56	41 585	82 367	54 912	115 924	-13 326	-33 557	71%	
Mars	10	1	371	315	828	379	1 101	-64	-273	75%	60 944	160,56	50 576	132 944	60 852	176 777	-10 276	-43 833	75%	
Avril	10	1	350	313	1 141	367	1 468	-54	-327	78%	57 495	160,56	50 255	183 199	58 926	235 702	-8 670	-52 503	78%	
Mai	10	1	396	330	1 471	379	1 847	-49	-376	80%	65 051	160,56	52 985	236 184	60 852	296 554	-7 867	-60 371	80%	
Juin	10	1	368	330	1 801	380	2 227	-50	-426	81%	58 122	160,56	52 985	289 169	61 013	357 567	-8 028	-68 399	81%	
Juillet	11		371	317	2 118	374	2 601	-57	-483	81%	58 596	177,76	56 350	345 518	66 482	424 049	-10 132	-78 531	81%	
Août	11		326	326	2 444	374	2 975	-48	-531	82%	51 488	177,76	57 950	403 468	66 482	490 532	-8 532	-87 063	82%	
Septembre	11		207	314	2 758	374	3 349	-60	-591	82%	32 694	177,76	55 817	459 285	66 482	557 014	-10 666	-97 729	82%	
Octobre	13		222	358	3 116	374	3 723	-16	-607	84%	35 063	177,76	63 638	522 923	66 482	623 496	-2 844	-100 573	84%	
Novembre	14	1	236	363	3 479	374	4 097	-11	-618	85%	37 274	177,76	64 527	587 450	66 482	689 978	-1 955	-102 528	85%	
Décembre	12	1	248	384	3 863	374	4 471	10	-608	86%	39 169	177,76	68 260	655 710	66 482	756 461	1 778	-100 751	87%	

PLACE D'URGENCE

SUIVI DE L'ACTIVITE 2023 025 LE RELAIS

CAPACITE D'ACCUEIL Places pérennes		
Nbr de places autorisées		12
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	95%	4 161
Accordé	0%	0
PRIX DE JOURNEE MOYEN		
Accordé		

CAPACITE D'ACCUEIL d'Urgence		
Nbr de places autorisées		1
Nbr jours d'ouvertures		365
TAUX D'OCCUPATION		Nbr de jours
Demandé	85%	310
Accordé	0%	0

Tarif autre

MOIS	Usagers présents fin	TARIF AUTRE NB JOURS	EN JOURS									EN EUROS								
			REALISE			ACCORDE		ECARTS				REALISE			ACCORDE		ECARTS			
			2022	TOTAL PP 2023	TOTAL AU 2023	TOTAL 2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023	%	2022	PJ 2023	2023	CUMUL 2023	2023	CUMUL 2023	MENSUEL	CUMUL 2023
Janvier	10		381	254		254	380	380	-126	67%	62 587	160,56	40 782	40 782	61 013	61 013	-20 231	-20 231	67%	
Février	11		336	259		259	342	722	-83	71%	55 195	160,56	41 585	82 367	54 912	115 924	-13 326	-33 557	71%	
Mars	10	1	371	310	5	315	379	1 101	-64	75%	60 944	160,56	50 576	132 944	60 852	176 777	-10 276	-43 833	75%	
Avril	10	1	350	283	30	313	367	1 468	-54	78%	57 495	160,56	50 255	183 199	58 926	235 702	-8 670	-52 503	78%	
Mai	10	1	396	299	31	330	379	1 847	-49	80%	65 051	160,56	52 985	236 184	60 852	296 554	-7 867	-60 371	80%	
Juin	10	1	368	323	7	330	380	2 227	-50	81%	58 122	160,56	52 985	289 169	61 013	357 567	-8 028	-68 399	81%	
Juillet	11		371	317		317	374	2 601	-57	81%	58 596	177,76	56 350	345 518	66 482	424 049	-10 132	-78 531	81%	
Août	11		326	326		326	374	2 975	-48	82%	51 488	177,76	57 950	403 468	66 482	490 532	-8 532	-87 063	82%	
Septembre	11		207	314		314	374	3 349	-60	82%	32 694	177,76	55 817	459 285	66 482	557 014	-10 666	-97 729	82%	
Octobre	13		222	358		358	374	3 723	-16	84%	35 063	177,76	63 638	522 923	66 482	623 496	-2 844	-100 573	84%	
Novembre	12	1	236	345	18	363	374	4 097	-11	85%	37 274	177,76	64 527	587 450	66 482	689 978	-1 955	-102 528	85%	
Décembre	12	1	248	372	31	403	374	4 471	29	87%	39 169	177,76	71 637	659 087	66 482	756 461	5 155	-97 373	87%	

à réaliser 310 jours
delta - 188 jours

1.2. Personnel

Effectifs au 31/12

	Effectifs autorisés	Postes vacances au 31/12
DIRECTION	1,43 ETP	
ADMINISTRATION	0,5 ETP	
EDUCATIF	6,39 ETP	2
SOIN	0,30 ETP	
ENTRETIEN/HEBERGEMENT	1,95 ETP	1
	10.57 ETP	

La couverture éducative du Relais a été impactée au cours de l'été 2023 par 3 démissions (1 assistante sociale, 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale, 1 Educatrice Spécialisée).

De nouvelles embauches ont cependant eu lieu entre fin août et décembre 2023 (1 Educatrice Spécialisée, 1 professionnel non diplômé avec une expérience relative dans l'éducation spécialisée, 1 Moniteur Educateur).

Ainsi, l'équipe éducative était constituée de 5 professionnels titulaires au 31/12/2023 ; le dernier poste éducatif étant occupé en alternance par des remplaçants venant compenser l'absence d'une éducatrice spécialisée en arrêt maladie longue durée depuis 2022 (organisation idoine dans les remplacements).

En ce qui concerne les surveillants de nuit, le poste vacant au cours de l'année 2022 n'a pu être pourvu par une embauche, faute de candidature.

Pour ce qui est des services généraux, une nouvelle assistante administrative a été embauchée début janvier 2023. Le poste de maîtresse de maison n'est pas occupé actuellement, l'articulation avec les missions de l'équipe éducative étant à repenser : nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une nouvelle fiche de mission, pour un recrutement à prévoir pour la fin du premier semestre 2024. Pour compenser l'absence de maîtresse de maison et assurer l'entretien des locaux, un prestataire extérieur intervient deux fois par semaine au Relais, les mardi et vendredi matins.

Enfin, un nouveau psychologue a été recruté en mai 2023, après une importante vacance de poste, sur un poste à 0,30 ETP. Ce nouveau poste a permis la reprise d'entretiens en interne avec les jeunes accompagnées, répondant à un besoin prégnant.

Analyse de la pratique

Les membres de l'équipe éducative ont assisté à 12 séances d'analyse de la pratique professionnelle au cours de l'année 2023. Les surveillants de nuit sont également présents lors de ces instances, en alternance une fois sur deux. Cette organisation permet des temps d'échanges de pratiques entre équipe de jour et équipe de nuit. Un bilan en présence de la directrice de pôle et du chef de service est effectué à chaque fin d'année scolaire avec l'intervenant qui anime ces séances depuis septembre 2021.

Formation Professionnelle

FORMATIONS REALISEES EN 2023		
Formation collective * <i>ou</i> Formation individuelle **	INTITULE (Diplômant ou non) et nombre de jours	Formation Interne / Externe (préciser l'organisme)
Formation collective 6 participants (3 éducatrices, 1 surveillant de nuit, 1 psychologue, 1 assistante administrative)	NEMO WEB _1 jour Formation d'adaptation au poste de travail dans le cadre de la mise en place du dossier unique de l'utilisateur dématérialisé	Externe TROIZAIRE
Formation individuelle Un chef de service	CAFERUIS en 20 mois 7 semaines 1/2 effectives sur l'année 2023	Externe ENSEIS
Formation individuelle une apprentie	DEES en 3 ans 44 semaines effectives sur l'année 2023	Externe ARFRIPS

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

La mise en œuvre de suivis en externalisé renforcé

Au cours de l'année 2023, la prise en charge et l'accompagnement au Relais a quelque peu évolué avec la mise en œuvre de suivis externalisés renforcés pour deux jeunes, à partir du domicile familial. Celui-ci a été accordé par nos financeurs, à titre dérogatoire, car cela n'est pas inscrit dans le projet initial du Relais.

Cet accompagnement a été construit pour garantir la continuité de parcours des jeunes en dehors d'un collectif qui ne leur permettait pas d'évoluer positivement. Le fonctionnement du Relais ne pouvant répondre aux difficultés des jeunes, en interne, de nouvelles modalités ont été imaginées avec les membres de l'équipe éducative. En effet, les passages à l'acte successifs, les mises en danger répétées (tentatives de suicide, scarifications), les accompagnements récurrents aux urgences médicales et/ou pédopsychiatriques nous ont demandé de repenser l'accompagnement et la prise en charge de deux jeunes en dehors de l'institution, cette dernière ne permettant pas d'assurer une protection suffisante.

Parallèlement à cela, c'est toute une organisation qui a eu besoin d'être repensée pour que professionnels et jeunes s'y retrouvent au quotidien. Les accompagnements en externalisé ont souvent lieu en fin d'après-midi, ainsi la couverture éducative au sein de l'établissement est amoindrie sur ce temps de journée. Cependant le nombre de jeunes au sein du collectif est plus restreint également, et il est nécessaire de le prendre en compte. En ce qui concerne les fins de semaine, là où les professionnels sont seuls, un renfort éducatif nous a été accordé à hauteur de 14h.

Le fait de remplir une mission de placement externalisé pour un foyer n'est pas anodin. Cette pratique, d'ordinaire réservée à des services intervenant en milieu ouvert, demande un savoir-faire particulier et une disponibilité importante. Combiner cette pratique avec un accompagnement au quotidien d'une dizaine de jeunes est délicat en terme d'organisation. Néanmoins, cette modalité d'accompagnement a permis à deux jeunes de pouvoir bénéficier d'une poursuite de leur accompagnement, et d'éviter ainsi une rupture dite « sèche ».

A moyens termes, nous souhaitons pérenniser cette forme d'accompagnement à partir du Relais. Pour ce faire, il sera nécessaire de repenser le projet d'établissement, proposant une organisation éducative plus adaptée.

La réalisation d'un transfert

En aout 2023 a eu lieu un transfert dans le Sud de la France. Ce fait mérite d'être signifié, car il y avait plusieurs années que de tels projets n'avaient pas été proposés au Relais.

Ce transfert a permis aux jeunes de « sortir » de Lyon, de rompre avec un quotidien parfois pesant, et d'avoir la sensation de partir en vacances. Certaines ne l'avaient d'ailleurs jamais

éprouvé et ont trouvé cette expérience très apaisante. Ce transfert a également été l'occasion de se rendre compte des difficultés pour certaines jeunes d'évoluer en dehors de l'institution, sans les repères ordinaires.

Le fait pour les professionnels et les jeunes de partager des instants, ensemble, dans un nouveau lieu, a permis de favoriser une relation de confiance et d'entraide non négligeable où chacun a pu se présenter à l'autre différemment. Ce temps permet aux professionnels de percevoir les jeunes accompagnées sous un autre angle, en dehors d'un cadre institutionnel contraint.

2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

L'année 2023 a vu naître de nouveaux partenariats entre l'équipe du Relais et des dispositifs externes, afin de répondre aux besoins des jeunes accueillies et tenter de répondre à certaines problématiques complexes.

RESILUDE

A plusieurs reprises, nous avons sollicité l'équipe mobile de Résilude qui vient en soutien des structures de l'ASE sur le territoire métropolitain. Le médecin psychiatre s'est déplacé à plusieurs reprises pour échanger avec l'équipe quant aux situations complexes pour lesquelles les professionnels du Relais se sentaient démunis. Cela a permis d'obtenir un diagnostic explicite et d'avoir des éclairages quant aux modalités d'accompagnement à réajuster. A l'issue de chacune de ses interventions, le médecin psychiatre a renvoyé à l'équipe des éléments explicatifs plus précis sous formes de vidéos ou de pictogrammes, ainsi que des écrits pouvant servir de référence pour l'équipe éducative dans la prise en charge de certaines situations.

CPEF

Dans un foyer d'adolescentes, les questions autour de l'intimité, du désir, du consentement et de la sexualité sont fréquentes. Les membres de l'équipe éducative prennent le temps d'échanger avec les jeunes, ont une écoute attentive tout en faisant preuve de pédagogie au quotidien. Mais il n'est pas toujours aisé pour les jeunes de se livrer, et pour les professionnels d'apporter des réponses adaptées et précises sur des questions intimes. Pour cela, l'équipe éducative, en lien avec le psychologue institutionnel, se sont rapprochés du Centre de Planification ou d'Education Familiale de la ville d'Oullins, ce qui a donné lieu à deux interventions autour de la prévention à la sexualité et le consentement. Nous travaillons à la mise en œuvre d'un partenariat pour que d'autres interventions puissent être envisagées tout au long de l'année 2024. Un binôme constitué d'un éducateur et du psychologue institutionnel a été constitué pour construire les prochaines modalités d'intervention au sein du Relais mais aussi en permettant l'ouverture sur l'extérieur à partir de conférences, expositions, par exemple.

CMP enfants/adolescents

Le psychologue a un rôle d'interface et d'articulation entre l'intérieur et l'extérieur, entre le foyer et les différents partenaires avec lesquels les jeunes sont amenés à être en lien. Ce travail s'effectue par des échanges par mails et/ou téléphoniques, des rencontres, des synthèses autour du jeune. Ce maillage a une double utilité, la première est de permettre d'établir et d'assurer une continuité dans l'accompagnement et le suivi de la jeune. La deuxième favorise une forme de contenance psychique pour la jeune dans la mesure où les réponses qui peuvent être apportées se veulent être coordonnées et le plus possibles cohérentes.

Cette année 2023, sur le territoire, nous avons rencontré le CMP enfants/adolescents d'Oullins qui reçoit en consultation des jeunes du Relais. Ce travail partenarial débute et doit nécessairement s'inscrire sur du long terme. Pour cela, une stabilité de présence des différents interlocuteurs est nécessaire. L'arrivée d'un nouveau psychologue au foyer, depuis mai 2023, va permettre de renforcer ce travail de collaboration.

2.3 Expression et participation des usagers

Au Relais, la participation des usagers s'effectue à partir de groupes d'expression formels où sont invitées l'ensemble des jeunes accueillies. Cette instance est animée par le chef de service et/ou la directrice du Pôle, assistés par un membre de l'équipe éducative. Ces temps de rencontre ont lieu à raison d'une fois par trimestre et donnent lieu à un compte rendu écrit et affiché.

Des « réunions jeunes » ont également lieu tous les mois. Sont alors conviées toutes les jeunes accueillies au sein du collectif et de l'appartement semi-autonome et les éducateurs intervenant ce jour-là. Les jeunes sont informés via une affiche entreposée à l'entrée du Foyer. Il s'agit alors de prendre en compte les demandes de jeunes, d'envisager les projets/médiations à venir, d'échanger autour des règles de vie pour les réajuster si besoin, des aménagements souhaités. C'est également l'occasion de réguler certains conflits entre jeunes en posant des mots et en médiatisant l'échange.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu affiché pour les jeunes et transmis à l'équipe de direction.

2.4 Incidents et actions de prévention et gestion des risques

Au cours de l'année 2023, 22 fiches d'évènements indésirables, soit le double comparé à 2022, ont été transmises aux services gardiens, dont 9 à la DPPE via le circuit IDOINE.

Globalement, il est à noter que les jeunes accompagnées n'ont pas été sujettes à des problèmes d'addiction conséquentes cette année. C'est seulement au cours du dernier trimestre qu'une jeune a pu manifester son mal être en s'alcoolisant et en consommant des produits stupéfiants. L'état dans lequel elle pouvait se présenter aux autres, au-delà des préjudices pour sa propre santé et situation, a fait réagir le reste du groupe qui, dans un premier temps s'est montré inquiet puis, par la suite, rejetant voire méprisant. Cette dynamique de groupe défavorable à l'évolution sereine de cette jeune au sein du collectif n'est sûrement pas sans lien avec la fin de l'accompagnement qu'elle a décidé étant majeure.

En revanche, l'équipe est beaucoup plus confrontée à du tabagisme plus ou moins important. En effet, de nombreuses jeunes fument. Certaines y consacrent une part importante, si ce n'est la totalité, de leur argent de poche. La plupart des fumeuses arrivent à respecter la règle de ne pas fumer à l'intérieur, mais certaines n'en sont pas là dans l'intégration des règles de vie commune, ce qui conduit à des conflits, des sanctions et des espaces communs parfois enfumés ou envahis de mégots sur l'extérieur.

L'utilisation de la cigarette électronique est également problématique car, par son côté « récréatif », elle incite les plus jeunes à consommer. Celles-ci n'ont pas l'impression de réellement fumer et ont donc des difficultés à s'astreindre aux mêmes règles lorsque c'est le cas. De manière générale, la problématique du tabac n'est traitée que sur l'aspect des règles

de vie ou de la question des budgets, mais peu du point de vue de la santé. Cela pourrait être un axe de réflexion pour l'année à venir.

Enfin, la principale dépendance à laquelle nous devons faire face est celle de l'utilisation du téléphone portable, et plus spécifiquement des réseaux sociaux. Toutes les jeunes accueillies possèdent un smartphone, voire plusieurs, et la grande majorité possède une connexion internet financée par des proches. Les autres la financent avec leur argent de poche. L'impossibilité de se connecter suite à des pertes, des casses, des sanctions, etc., remue en profondeur les jeunes, qui ont parfois du mal à gérer la frustration, de surcroît. Les réactions peuvent aller de l'angoisse à la crise de larmes, en passant par la colère. La culture de l'immédiateté et le culte de l'apparence qu'instaurent les réseaux sociaux sont compliqués à combattre. Face à cela, l'équipe éducative tâche de proposer des méthodes de gestion de la frustration et d'autres activités de loisir permettant aux jeunes de se détacher d'un monde virtuel et d'être un peu plus ancrées dans la vie réelle.

Enfin, la prostitution est une problématique qui n'épargne pas le foyer. Plusieurs jeunes que nous avons accueillies cette année étaient concernées par ce fléau. Ce n'est pas par un aveu que nous arrivons à la détecter, mais par un ensemble de faits concordants : fugues le soir ou pendant plusieurs jours d'affilés (parfois dans d'autres villes), sorties au milieu de la nuit pour rejoindre des adultes dans des voitures luxueuses, possession de produits hors de leur possibilité financière (vêtements, parfums, portables), vidéos à caractère pornographique les concernant partagées sur les réseaux sociaux...

Les jeunes concernées avaient toutes plus de 16 ans et avaient été victimes par le passé de viols, d'agressions sexuelles ou de pratiques traumatiques liées à l'intimité. Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses car elles sont dans le déni de ses pratiques : carences affectives, recherches de biens matériels, volonté de s'assumer.

Des rencontres en lien avec l'Amicale du Nid sont à envisager en 2024. Etant donné le renouvellement de l'équipe éducative du foyer, encore peu aguerrie dans la gestion de cette problématique, il est nécessaire de soutenir celle-ci dans l'accompagnement des adolescentes en proie à la prostitution et/ou réfléchir aux axes de prévention de ce fléau.

2.5 Démarche qualité

Avancée de la démarche

Le Relais a procédé à la réactualisation de son projet d'établissement en 2022, projet qui a été finalisé au cours du premier trimestre 2023.

L'évaluation externe est prévue pour le Relais en 2025.

3. Parcours des usagers : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

3.1.1. Demandes d'admissions

DEMANDES D'ADMISSION	2023	2022	2021	Evolution N/N-2
Admissions réalisées	10	12	14	35%
Admissions non réalisées	15	9	0	
Dont refus du service	6	9	34	-82%
Admissions en cours de traitement	0	0	3	-100%
TOTAL DEMANDES D'ADMISSION	25	20	51	-51%

A la lecture du tableau, nous pouvons mettre en évidence 10 admissions réalisées au cours de l'année 2023 sur les 25 demandes reçues via le logiciel Odessaa ou directement par mail de la part des services gardiens. Le nombre de dossiers d'admission reçus est en légère augmentation par rapport à l'année précédente et le nombre de refus (6) en diminution (24% en 2023 contre 45% en 2022).

3.1.2. Refus d'admission

MOTIFS DES REFUS D'ADMISSION	2023	2022
Pas de place	1	3
Non adhésion du jeune	1	0
Non adhésion de la famille	0	0
En limite d'âge à l'admission	0	0
Maintien d'une mixité de genre		0
Établissement ne pouvant pas répondre aux besoins du jeune	3	6
Demande ne correspondant pas à l'autorisation de l'établissement	1	0
Autres	0	2
TOTAL REFUS D'ADMISSION	6	9

Les motifs des refus d'admissions se concentrent pour moitié sur le fait que le Foyer ne peut pas répondre aux besoins de la jeune (3), en particulier sur le premier semestre 2023.

En effet, au vu de la fragilité de l'équipe comme décrite précédemment, il n'a parfois pas été possible de répondre favorablement à l'accueil de jeunes aux profils dits « complexes » pouvant être dans l'errance, refuser la relation duelle, non inscrites dans un processus de formation, aux passages à l'acte fréquents, en grande dépendance liée à la consommation de stupéfiants, etc., à tel point qu'elles apparaissent, de manière générale, en rupture avec le milieu ordinaire.

Ceci implique alors un accompagnement personnalisé à réadapter parfois au jour le jour ce qui n'est pas toujours possible en fonction de la conjoncture, des professionnels en poste, de la dynamique d'équipe et du groupe de jeunes tel qu'il peut être constitué en fonction des périodes.

Une réflexion autour de l'évolution de nos dispositifs et de nos pratiques est en cours afin de répondre positivement de façon plus systématique, aux différents dossiers d'admission reçus.

3.1.3. Usagers admis

Age des usagers admis	2023	2022
10 - 14 ans	1	1
14 - 16 ans	4	6
16 - 18 ans	4	8
18 et plus	1	
TOTAL DES ADMISSIONS	10	15

Sur l'année 2023, nous remarquons une certaine homogénéité en ce qui concerne l'âge des jeunes admises, la moitié d'entre elles ayant moins de 16 ans et l'autre moitié plus de 16 ans.

Le nombre de sollicitation en vue d'obtention de dérogations pour continuer d'accueillir des jeunes sur une place mineure, après majorité, est toujours conséquent voire quasi systématique. Ceci s'explique par une arrivée des jeunes au Relais parfois proche de la majorité, mais aussi par un manque d'anticipation quant aux sollicitations des dispositifs jeunes majeurs en amont de leurs 18 ans. Afin de garantir une continuité de parcours et de ne pas faire rupture dans l'accompagnement, nous garantissons l'accueil des jeunes jusqu'à ce qu'un dispositif adapté à leur projet futur soit trouvé.

Nous maintenons le fait que, nombreuses sont les adolescentes qui adhèrent davantage à un accompagnement en dehors du collectif, en appartement éducatif par exemple, tout en étant à proximité d'une équipe éducative qu'ils peuvent solliciter. Cet accompagnement s'effectue à partir du Ricochet, appartement semi-autonome présent dans l'enceinte de l'établissement, permettant d'accompagner des jeunes de 16 à 18 ans vers davantage d'indépendance tout en appréhendant la solitude. Une augmentation relative du nombre de places pour ce type d'hébergement pourrait être une des perspectives à envisager à moyens termes, afin de travailler l'autonomie et le passage sur des dispositifs Jeunes Majeurs.

Caractéristiques des usagers admis dans l'année

CARACTERISTIQUES DES ADMISSIONS	2023	2022
Moyenne d'âge des admissions	16	16.2
Pourcentage de filles dans les admissions	100%	100%

La moyenne d'âge des jeunes accueillies au Relais/Ricochet sur l'année 2023 est de 16 ans ce qui laisse la possibilité d'être accueillie dans un premier temps sur le collectif au Relais et d'appréhender par la suite la semi autonomie via le dispositif du Ricochet. Encore une fois, une augmentation du nombre de places sur le dispositif du Ricochet permettrait aux jeunes accueillis sur le collectif et qui rentrent dans leur 17^{ème} année de voir évoluer leur prise en charge et surtout de sécuriser leur accompagnement après majorité ; le suivi éducatif étant bien plus à distance sur les dispositifs de jeunes majeurs.

TYPE DE MESURES - USAGERS ADMIS	2023	% 2023	2022	2021
Placement judiciaire confié	8	80%	10	13
Placement administratif	0		2	0
Placement direct par le juge	0		0	1
Accueil d'urgence	2	20%		
TOTAL	10		12	14

Nous noterons qu'aucun placement administratif n'a été effectué sur l'année 2023. Seuls des placements judiciaires ont eu lieu. Comme sur l'année 2022, nous pouvons mettre en avant les difficultés de mises en lien et de collaboration avec les parents des jeunes accueillies, dues, en partie, à la démission de ceux-ci suite à des dénonciations de faits de violences subies de la part des jeunes au sein de la sphère familiale.

Origine géographique

PROVENANCE DES ADMISSIONS - AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023
Métropole Lyon	10	100%
Département Rhône	0	
TOTAL	10	

PROVENANCE DES ADMISSIONS - TERRITOIRE	2023	% 2023
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	10%
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	2	20%
Territoire MDM St Fons Vénissieux	3	30%
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	3	30%
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	10%
TOTAL	10	

Comme le mettent en évidence les tableaux ci-dessus, toutes les jeunes admises au cours de l'année 2023 dépendent du territoire métropolitain. Contrairement à l'année précédente, les Maisons de la Métropole proches du Foyer (St Fons/Vénissieux et Irigny/Givors/Oullins-Pierre Bénite/St Genis Laval) sont celles avec lesquelles nous avons été le plus en lien, ce qui met en évidence une amorce de partenariat et des liens plus évidents à poursuivre à l'avenir. La proximité rend plus aisé le travail de collaboration et facilite les rencontres nécessaires dans l'accompagnement et la prise en charge globales des jeunes accueillies.

Scolarité / Formation professionnelle

TYPE DE SCOLARITE-FORMATION A L'ADMISSION	2023	% 2023	2022	2021
Maternelle - Primaire - Collège	3	30%	1	4
ULISS Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	1	0
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	0	0%	0	1
SEGPA Collège	0	0%	1	1
Lycée - Lycée prof	5	50%	7	5
Maison Familiale Rurale (MFR)	0	0%	1	0
Descolarisation	1	10%	3	3
Autres	1	10%	1	0
TOTAL	10		15	14

Sur l'année 2023, les $\frac{3}{4}$ des jeunes admises étaient scolarisés en milieu ordinaire à leur arrivée. Si nous constatons toujours des absences récurrentes et des difficultés pour les jeunes à se rendre en cours de façon continue, le phénomène de déscolarisation est moins présent, car les jeunes admises sont plus investies dans leur projet scolaire ou leur formation professionnelle. En effet, les adolescentes admises sur l'année 2023 présentent moins de troubles du comportement, rendant ainsi plus aisé le suivi de leur scolarité et/ou de leur formation.

Accueil d'urgence

ACCUEIL D'URGENCE	2023	2022	2021
Nombre d'accueils d'urgence	2	1	3
Nombre de jours	122	104	107
Nombre d'admissions pérennes dans le service suite à l'accueil d'urgence	1	0	2

Tout au long de l'année 2023, la place d'accueil d'urgence a été mobilisée pour deux jeunes, ce qui représente 122 journées d'accueil, soit une légère augmentation par rapport aux 2 années antérieures. Pour rappel, cet accueil, qui débute souvent par une mise à l'abri, a pour but également d'évaluer la pertinence du maintien d'une jeune au Relais ou, au contraire, son orientation sur un dispositif plus adapté. Il est important de le rappeler car les accueils d'urgence peuvent avoir tendance à se pérenniser alors qu'il ne s'agit pas, au départ, de leur fonction première. Ces accueils sont d'une durée d'un mois avec possibilité de renouvellement pour un mois supplémentaire.

3.2 Usagers suivis dans l'année

3.2.1. Accompagnement - indicateurs de population

Age des usagers accompagnés	2023
10 - 14 ans	0
14 - 16 ans	5
16 - 18 ans	8
Plus de 18 ans	5
TOTAL	18

Sur les 18 jeunes accompagnées tout au long de l'année 2023, nous remarquons une répartition inéquitable en ce qui concerne les différentes tranches d'âge. En effet, seulement 5 jeunes de moins de 16 ans ont été suivies contre 15 de plus de 16 ans. Cela induit un type d'accompagnement nettement différent, car les jeunes de 16 ans et plus sont fortement préoccupées par leur avenir (orientation/hébergement à l'approche de la majorité, recherche d'emplois notamment).

Le nombre de jeunes majeures accueillies sur une place mineure dans le cadre d'une dérogation accordée par la Métropole, reste conséquent au Relais. Là encore, le type d'accompagnement s'en trouve modifié, et suppose de nouer d'autres partenariats.

TYPE DE MESURES - USAGERS ACCOMPAGNES	2023	% 2023	2022	2021
Placement judiciaire confié	15	61%	18	22
Placement administratif	1	28%	4	3
Placement direct par le juge	0	0%	0	0
Accueil d'urgence	2	11%	1	0
TOTAL	18		23	25

Sur les 18 mesures, nous constatons la prédominance des placements judiciaires confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (15), un seul placement administratif étant référencé sur l'année 2023.

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - AUTORITE FINANCEUR	2023	% 2023
Métropole Lyon	16	89%
Département Rhône	2	11%
TOTAL	18	

PROVENANCE DES USAGERS ACCOMPAGNES - TERRITOIRE	2023	%2023
Territoire MDM Bron Vaulx en Velin	2	11%
Territoire MDM Décines Meyzieu Saint Priest	1	5%
Territoire MDM Ecully Limonest Ste Foy Tassin	2	11%
Territoire MDM Irigny Givors Oullins St Genis	5	31%
Territoire MDM St Fons Vénissieux	4	22%
Territoire MDM Lyon 5ème - 9ème	1	5%
Rhône T1 Beaujolais	1	5%
Rhône T4 Sud - Est et Vallée du Rhône	1	5%
PJJ STEMO Lyon Nord : Croix rousse-Vaise-Villefranche	1	5%
TOTAL	18	

Les origines géographiques des familles sont en grande majorité rattachées à la Métropole de Lyon. Si les Maisons de la Métropole (MDM) de l'Est et du Sud restent nos principaux partenaires, nous continuons à accueillir, de manière régulière, des jeunes dont les familles résident sur le nouveau Rhône.

3.2.2. Accompagnement – indicateurs des besoins

- **Scolarité ou formation**

TYPE DE SCOLARITE AU 31/12	2023	% 2023
Maternelle - Primaire - Collège	3	18%
DITEP Maternelle - Primaire - Collège	1	6%
Lycée - Lycée prof	6	28%
Apprentissage	1	6%
En recherche d'emploi	4	24%
Déscolarisation	2	12%
Cepaj	1	6%
TOTAL	18	

BESOINS - Scolarité	2023	% 2023
Nombre d'usagers bénéficiant d'un AVS	0	0%
Nombre d'usagers suivis en commissions éducatives	1	6%
Nombre d'usagers exclus au moins une fois dans l'année	4	22%
<i>Nombre de jours d'exclusion cumulés</i>	50	
Nombre d'usagers concernés par des absences ou retards scolaires répétés	13	72%

Les adolescentes accueillies au Foyer Le Relais sont en grande majorité scolarisées dans des établissements dits ordinaires, soit des collèges, lycées, lycées professionnels...

Contrairement à l'année 2022, nous constatons un phénomène de déscolarisation moins prégnant au Relais au cours de l'année 2023. A noter que celui-ci a pu être minoré, du fait de l'âge plus élevé des jeunes accompagnées, par l'inscription à la mission locale via le dispositif du Contrat Engagement Jeune. Le nombre plus important d'utilisateurs en recherche d'emploi (4) sur cette période s'explique ainsi.

- **Conduites à risque**

BESOINS - Conduites à risque	2023	% 2023
Nombre d'utilisateurs ayant commis des actes délinquants dans l'année	4	22%
Nombre d'utilisateurs concernés par des conduites alimentaires à risque	2	11%
Nombre d'utilisateurs concernés par des addictions à des substances psychoactives	1	6%
Nombre d'utilisateurs concernés par une suspicion de prostitution	3	17%
Nombre d'utilisateurs concernés par une sexualisation précoce ou des conduites sexuelles à risque	5	28%
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements auto-agressifs	8	44%
Nombre d'utilisateurs concernés par des comportements hétéro-agressifs	7	39%
Nombre d'utilisateurs concernés par des fugues récurrentes	10	56%

Ce tableau met en évidence les faits de violence encore très présents au Relais au cours de l'année 2023. Ces faits sont caractérisés par des passages à l'acte auto ou hétéro agressifs mettant en avant un mal être chez les jeunes accueillies.

A cela s'ajoute un nombre d'utilisateurs important concernés par des fugues récurrentes et donc par des mises en danger. La prise de conscience de leur vulnérabilité est compliquée à entendre pour les jeunes accueillies, alors même que les agressions physiques et/ou sexuelles sont de plus en plus fréquentes entraînant dépôts de plainte, signalement au procureur de la République... Il y a encore tout un travail de prévention à mettre en place et une prise de conscience de ce qu'est leur corps pour bon nombre de jeunes.

- **Droits de visite et d'hébergement**

BESOINS - Droits de visite et d'hébergement	2023	% 2023
Utilisateurs hébergés hors établissement tous les weekends	0	0%
Utilisateurs accompagnés en séquentiel (dort hors établissement 1 ou plusieurs jours/semaine)	2	12%
Utilisateurs hébergés hors établissement 1 à 3 fois / mois	1	6%
Utilisateurs sans droits d'hébergement familiaux, y compris vacances scolaires	15	82%
TOTAL	18	

BESOINS - Visites médiatisées et accompagnées	2023
Nombre d'usagers concernés	2
<i>Dont visites assurées partiellement par l'établissement</i>	2
<i>Dont visites assurées totalement par l'établissement</i>	0

La quasi-totalité des personnes accueillies en 2023 n'ont pas de droits d'hébergement familiaux, y compris durant les vacances scolaires. Leur taux de présence au Foyer est donc conséquent et le collectif peut parfois être pesant. Il est cependant à noter que bon nombre de jeunes accueillies ont dénoncé des faits de violence et/ou des agressions subies au sein de la sphère intrafamiliale, ce qui a conduit au placement. Les jeunes n'éprouvent donc pas toujours le souhait d'être accueillies, même de façon minime, au domicile familial ou tout au moins appréhendent cela. Les familles des usagers, quant à elles, sont éloignées de la prise en charge. C'est comme si elles ne se sentaient plus concernées depuis que leurs filles sont placées. Il y a parfois un vrai rejet, difficile à gérer pour les jeunes accueillies au Relais, d'autant plus que cela vient renforcer un sentiment de solitude déjà bien présent mais aussi et surtout un sentiment de culpabilité.

- **Santé et soins médicaux**

BESOINS -Santé et soins médicaux	2023	% 2023
Nombre d'usagers bénéficiant d'une notification MDPH ou en cours	4	22%
Nombre d'usagers concernés par un suivi psychiatrique	5	28%
Nombre de RDV médicaux dans l'année ayant nécessité un accompagnement par un professionnel	174	
<i>Dont généralistes</i>	144	
<i>Dont spécialistes</i>	10	
<i>Dont psychologues</i>	20	
Nombre d'usagers concernés par une ou plusieurs hospitalisation(s) durant l'année	5	28%

A la lecture du tableau, les besoins médicaux des jeunes accueillies apparaissent conséquents. A l'arrivée des jeunes au foyer, l'équipe veille à ce que les suivis en cours soient bien poursuivis. Le cas échéant, un médecin traitant est proposé aux usagers, et un bilan complet peut être effectué si nécessaire.

Les accompagnements vers des professionnels de soins spécialisés (dentiste, stomatologue, kinésithérapeute, ophtalmologue...) sont importants, et s'étalent sur plusieurs mois du fait de la multiplicité des rendez-vous.

Le recrutement d'un nouveau psychologue à compter du mois de mai 2023, suite à la vacance du poste durant près de 8 mois, a permis la reprise d'entretiens en interne. De mai 2023 à décembre 2023, le psychologue a rencontré 11 jeunes pour un total de 37 entretiens.

Le psychologue du foyer le Relais est présent deux demi-journées par semaine, pour un total de 0.30 ETP. Son activité et ses interventions s'articulent autour de deux axes : un axe institutionnel et un axe clinique. Le psychologue participe aux réunions d'équipe hebdomadaire en présence du chef de service et de l'équipe éducative. Le rôle du psychologue est d'apporter

un regard tiers sur les situations des jeunes accueillies, afin d'accompagner les réflexions, alimenter les échanges et pistes de compréhension des jeunes. Le psychologue peut également être sollicité en dehors des réunions, sur des espaces informels. En parallèle, le psychologue participe avec le chef de service à la procédure d'admission des jeunes filles sur le foyer, afin d'apporter un éclairage complémentaire sur la compréhension des difficultés, des ressources de la jeune, et étayer la réflexion sur l'accompagnement éducatif et psychologique à proposer.

Durant les entretiens avec le psychologue, les jeunes viennent régulièrement évoquer leur lien aux parents, figures parentales, éducateurs, professeurs et plus largement à l'Autre. Souvent, ce lien est infiltré d'insécurité, de déception, de méfiance en écho avec leurs expériences passées qui viennent se rejouer dans l'actuel des relations. Elles peuvent également évoquer leur difficulté à identifier et nommer ce qui peut se passer en elles, que ce soit des pensées, des émotions, des angoisses ou bien à travers des manifestations psychocorporelles. L'ensemble de ces éléments venant témoigner de leur souffrance psychique et de la manière avec laquelle elles tentent de s'organiser, de lutter de manière plus ou moins efficiente.

Sur cette période, la présence de certaines jeunes aux entretiens proposés a été assez discontinuée et marquée par des absences. Ceci peut-être en lien avec l'arrivée récente du psychologue après une longue période sans présence d'un psychologue, par les fugues des jeunes, les départs-arrivées au sein de l'équipe éducative et par les modalités d'interventions proposées.

Il semble important de souligner que durant cette année 2023, l'institution a été mise à mal par le départ de nombreux professionnels éducatifs, mais également au niveau de l'encadrement avec le départ en fin d'année de la directrice, l'annonce d'une nouvelle direction à venir, et la restructuration de l'organisation du pôle et du secteur de la protection de l'enfance au sein d'ACOLEA. Ces modifications dans l'organisation de l'équipe et plus largement de l'institution, ont pu avoir pour effet de déstabiliser les professionnels dans leurs pratiques (transmission d'information, réponse éducative dans certaines situations, etc.). Les jeunes ont également été éprouvées par ces transformations multiples, ce qu'elles peuvent manifester en partie par leur défiance et le manque d'investissement envers les figures adultes.

- **Prises En Charge Partagées**

	2023
Nombre de mineurs ayant bénéficié d'une PECP dans l'année	1

Nous avons poursuivi l'accompagnement d'une jeune dans le cadre d'une prise en charge partagée tout au long de l'année 2023 au Relais. Cette jeune, pour qui le collectif n'était pas adapté, a opéré de nombreux passages à l'acte forts et dangereux, à tel point que l'institution n'était plus à même d'assurer sa sécurité. Une fois de plus, de manière à ne pas rompre l'accompagnement, nous avons proposé que celui-ci soit réalisé dans le cadre d'une prise en charge externalisée renforcée, à partir du domicile de la mère. Cette proposition a été validée par nos autorités de financement. Le renfort éducatif a pu être renouvelé de manière à assurer un suivi les fins de semaine, là où la couverture éducative est réduite.

- **Evaluation annuelle des projets personnalisés**

Evaluation annuelle des projets personnalisés	2023
Peu ou pas de critères de réussite du PP satisfaits	2
Quelques critères minoritaires satisfaits	4
Critères globalement satisfaits	3
Ensemble des critères de réussite du PP satisfaits	1
Pas d'objectifs et de critères de réussite suffisamment identifiés dans le PP	
TOTAL	10

Un échéancier comprenant les périodes de présentation des projets personnalisés/plans d'actions partagées est soumis à l'équipe éducative à l'arrivée d'une nouvelle jeune, de manière à ce que les professionnels puissent construire le document avec les usagers et la famille de ces dernières lorsque celles-ci se rendent disponibles.

Un rendez-vous de présentation en présence du jeune, de l'éducatrice référente, d'une personne du service gardien et d'un membre de la famille est ensuite organisé. Les échéances de présentation sont globalement tenues mais il n'est pas toujours évident de proposer un bilan en fonction des organisations respectives de chacun.

3.3 Usagers sortis

3.3.1. Durée de l'accompagnement et âge à la sortie

CARACTERISTIQUES DES USAGERS SORTIS	2023	2022	2021
Nombre de sortis	7	14	17

DUREE DES PRISES EN CHARGE A LA SORTIE	2023
Moins de 3 mois	0
4 à 12 mois	2
1 à 3 ans	3
Plus de 3 ans	0
Durée moyenne d'accompagnement à la sortie en années	1.23

En 2023, le nombre de jeunes qui ont quitté le Foyer « Le Relais » s'élève à 7, soit deux fois moins en l'espace de deux ans. Nous remarquons que la durée moyenne d'accompagnement est en constante augmentation depuis deux ans et est désormais supérieure à un an (1.23). Ceci s'explique par des jeunes dont les profils correspondent davantage au projet du Relais, mais aussi et surtout car les dispositifs jeunes majeurs ne sont pas toujours sollicités suffisamment tôt, autrement dit suffisamment en amont des 18 ans des jeunes. Les délais d'admission étant relativement longs, les personnes accueillies au Relais restent même après majorité, pour quelques mois supplémentaires. Le nombre de places au sein de l'appartement semi-autonome du Ricochet étant limité (3), certaines jeunes majeures sont accueillies au sein du collectif du Relais ce qui n'est pas en adéquation avec leur projet. Une augmentation du nombre de places au sein d'appartement semi autonomes et/ou en diffus permettrait un accompagnement plus adapté aux besoins des jeunes.

3.3.2. Motif de sortie

MOTIF DE SORTIE	2023	% 2023
Fin de mesure et restitution ou maintien en famille	0	0%
Poursuite de la mesure : exclusion ou orientation en autre établissement (collectif)	4	86%
Déménagement et autres	1	14%
TOTAL	7	

Sur les 7 jeunes sorties en 2023, 6 d'entre elles ont été orientées sur un autre établissement ou plutôt un autre dispositif (jeune majeure pour la plupart). Il n'y a pas eu de main levée du placement ni de restitution à la famille.

3.3.3. Orientation à la sortie

HEBERGEMENT A LA SORTIE	2023	% 2023
En établissement de placement relevant du civil (MECS, foyer de l'enfance, ...)	6	86%
Autre	1	14%
TOTAL	7	
SITUATION SCOLAIRE/PROFESSIONNELLE A LA SORTIE	2023	% 2023
DITEP Maternelle - Primaire – Collège	1	20%
Lycée - Lycée prof	3	60%
Déscolarisation	1	20%
En recherche d'emploi	2	40%
TOTAL	7	

Le dernier tableau montre que le phénomène de déscolarisation a été moins présent au Relais sur l'année 2023. Les jeunes ont davantage investi leur formation, même si l'assiduité n'est pas toujours optimum. A noter : les possibilités pour les jeunes de rentrer dans la vie active sont plus importantes sur cette année 2023, étant donné leur âge plus élevé.

4. Locaux et moyens matériels

LOCAUX :

Les bâtiments ainsi que les espaces verts sont régulièrement entretenus. Nous constatons néanmoins aujourd'hui que les locaux ne sont pas adaptés aux perspectives d'évolution de l'établissement, telles que décrites dans le paragraphe 5. Une rénovation de certains espaces doit être envisager afin de réaliser les accompagnements en autonomie.

Ainsi la cuisine n'est pas adaptée au Relais. L'espace est trop petit et les gros équipements électroménagers sont à renouveler (cuisinière, lave-vaisselle), alors même que jeunes et professionnels investissent fortement ce lieu étant donné qu'ils cuisinent eux-mêmes leurs repas.

L'appartement semi autonome du Ricochet nécessite également un rafraîchissement (peinture). Le lave-linge est également à changer. A ce jour, les jeunes sont obligés de faire leur lessive à partir du Relais.

MATERIEL :

Les professionnels manquent de véhicules opérationnels au quotidien : 1 seul véhicule vétuste alors même que les accompagnements sur l'extérieur sont importants.

Il est souhaitable que le foyer se dote en 2024 d'un véhicule 5 places pour les déplacements à proximité du foyer, et d'un véhicule 7 places pour les séjours extérieurs ou sorties en dehors du département.

Un véhicule 7 places a été inscrit aux investissements pour 2024, et commandé. Il sera livré en mars 2024. Un autre véhicule du Pôle pourrait être réaffecté sur le foyer, pour compléter la flotte et répondre aux besoins.

5. Perspectives 2024

Les partenariats, notamment avec les services de soin, sont à renforcer, aussi bien en interne de l'association ACOLEA (dispositifs CEJ et Logis Jeunes du secteur Habitat et Inclusion), qu'en externe de l'association (CMP, CPEF, Missions Locales, Dispositifs Jeunes Majeurs, etc.). Ces partenariats doivent permettre d'anticiper les sorties du foyer, notamment en sollicitant les dispositifs jeunes majeurs suffisamment en amont.

L'accompagnement éducatif externalisé a été reconduit, à titre dérogatoire, pour l'année 2024. Il serait judicieux de le pérenniser de manière à maintenir un nombre de jeunes au sein du collectif, plus adapté, et à faire évoluer notre projet en diversifiant les pratiques et les prises en charge.

Le nombre de jeunes accueillies au sein du Ricochet pourrait être plus conséquent moyennant quelques travaux d'aménagement. Le fait, pour les mineures, de pouvoir appréhender la semi autonomie tout en étant à proximité d'une équipe éducative est rassurant. Il s'agit également d'une étape intermédiaire avant une orientation sur un dispositif en diffus.

Afin de travailler l'autonomie des jeunes accueillies au Relais, notamment pour des jeunes pour lesquelles le collectif est compliqué à gérer, voire douloureux, il serait pertinent d'envisager de proposer un appartement éducatif en diffus. A moyen terme, notre dispositif pourrait évoluer vers la restructuration suivante :

- un accueil collectif plus réduit (4+ 1 place d'urgence),
- un hébergement semi autonome (5),
- un hébergement en diffus (2)
- et des accompagnements éducatifs externalisés (3).